



TAX SHIFT

C'est, en somme, le premier véritable test pour le gouvernement fédéral depuis qu'il s'est constitué. Certes, de nombreux incidents ont déjà émaillé cette législature. Mais ils tournaient autour de mesures déjà été négociées au moment de la formation du gouvernement. Ils

Sondage Dedicated effectué par Internet, du 5 au 9 mars 2015, sur un échantillon strictement représentatif de 2726 électeurs belges. Les enquêtes ont été réalisées dans chacune des 3 Régions de Belgique: 911 en Flandre, 907 à Bruxelles (19 communes) et 908 en Wallonie.

La marge d'erreur maximale est de $\pm 3,2\%$ sur les échantillons de Wallonie, Bruxelles et Flandre; et de $\pm 1,9\%$ sur l'échantillon total.

Plébiscite en faveur de l'impôt sur la fortune

Diminuer les taxes sur le travail, c'est bien, encore faut-il pouvoir payer la mesure. Comment? Traditionnellement, les libéraux, spécifiquement l'Open VLD, ainsi que la N-VA, veulent prioritairement compenser la perte de revenus pour l'Etat par des économies dans les dépenses publiques. Mais le processus a ses limites. Difficile de couper indéfiniment dans les services publics. Il faut donc trouver d'autres sources de rentrées financières.

A ce petit jeu, les sondés du baromètre La Libre/RTBF/Dedicated plébiscitent largement l'augmentation des taxes sur les revenus spéculatifs (63 % des Belges y sont favorables) et la création d'un impôt sur la fortune (61 %). En Wallonie et à Bruxelles, le soutien envers ces deux mesures est encore plus massif. Autour de deux tiers des sondés. En Flandre, les scores sont légèrement inférieurs aux 60 %.

Dans les faits, il est cependant acquis que le gouvernement Michel ne mettra jamais en place un impôt sur la fortune. Et si la majorité renforce la taxation sur la spéculation, cela ne devrait se faire que marginalement.

Parallèlement, deux idées, visant également à compenser la baisse des revenus engendrée par une réduction de la fiscalité sur le travail, séduisent nettement moins les sondés de notre

baromètre. Il s'agit, d'une part, d'une hausse de la TVA et, d'autre part, de la taxation environnementale.

L'exception bruxelloise

Une hausse ciblée de la TVA sur les produits bénéficiant d'un taux réduit (de 6 ou 12 %, contre 21 % pour la majorité des produits) n'est soutenue que par un quart des Belges. Les scores sont quasi identiques en Flandre (25 %) et en Wallonie (21 %). En revanche, plus d'un tiers des Bruxellois y sont favorables (34 %).

Cette distinction entre le Nord et le Sud d'un côté, et le Centre de l'autre, apparaît aussi à propos de l'augmentation des taxes sur les comportements polluants – par exemple: une hausse des accises sur le diesel, comme l'a décidée le gouvernement. Alors que 31 % des Belges y sont favorables, 41 % des Bruxellois défendent l'idée, contre 32 % des Flamands et 26 % des Wallons.

La taxation environnementale n'est toutefois pas une solution durable. Son objectif est de décourager les comportements polluants. Elle est par conséquent amenée à disparaître naturellement, à mesure que les gens modifient leurs habitudes.

Sûr, dans ce contexte, que le gouvernement va s'arracher les cheveux pour trouver les milliards nécessaires.

A. C.

Pas de rejet massif du saut d'index

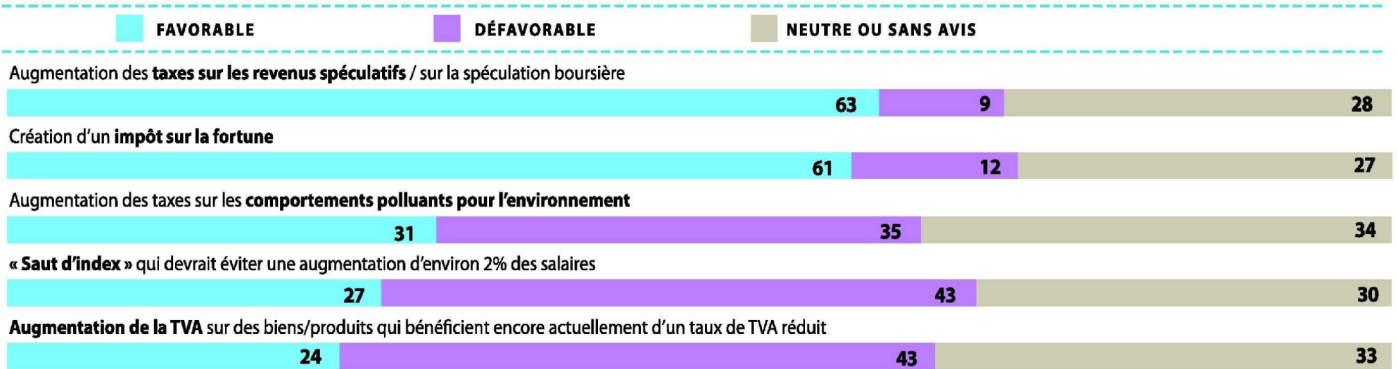
43 %. Le saut d'index ne séduit pas du tout les Belges. 43 % des sondés y sont défavorables. Mais on pourrait dire: "seulement" 43%. Intuitivement, on s'attendait à un rejet plus massif de la mesure phare du gouvernement Michel.

27 %. A l'inverse, un quart des Belges (27%) soutiennent le saut d'index. Les différences sont significatives entre les Régions, surtout entre Flandre et Wallonie. 31% des Flamands, représentés par trois partis (N-VA, CD&V, VLD) dans la majorité fédérale, sont favorables à la mesure, contre 19% des Wallons, représentés par le seul MR. A Bruxelles, ils sont 26% à la défendre.

48 %. En Wallonie, parti par parti, les différences sont très nettes. 48% des électeurs du MR soutiennent le saut d'index. Moins de la moitié, donc. Mais sensiblement plus que les électeurs des partis de l'opposition: 14% y sont favorables au PS, 13% au CDH, et 10% chez Ecolo et le PTB. **A. C.**

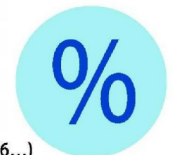
Le gouvernement veut **réduire le handicap salarial** de la Belgique, évalué à 2,9% par rapport aux pays voisins.

Cela impliquera une baisse de revenus pour l'Etat, qu'il faudra compenser. Dans ce contexte, approuvez-vous les mesures suivantes? (en %)



À l'occasion du contrôle budgétaire fin mars-début avril, le gouvernement va devoir **redéfinir des priorités** dans ses investissements.

Quels sont **les trois domaines** dans lesquels il devrait prioritairement augmenter ses investissements?



Source : Sondage Dedicated RTBF La Libre mars 2015

IPM Graphics

La Défense restera une variable d'ajustement

Aucun parti ne gagne – ni ne perd – des élections pour sa politique en matière de Défense. Peu importe le programme, peu importe le bilan. Le dernier baromètre La Libre/RTBF/Dedicated en donne une preuve éloquente. Quant à savoir quelles devraient être les trois priorités du gouvernement fédéral en matière d'investissements dans la perspective du prochain conclave budgétaire, seuls 9%

des Belges pointent la Défense. C'est le plus mauvais score des dix items soumis aux sondés.

La conclusion est simple: l'armée est et restera une variable d'ajustement budgétaire. La Realpolitik fait que tout gouvernement coupe prioritairement dans les budgets des départements les moins populaires. La Défense fait incontestablement partie de ceux-là. Et, à la lecture des résultats parti par parti

et Région par Région, ce constat est valable partout, pour tout le monde.

Plus étonnant, en revanche, la SNCB ne reçoit qu'un soutien assez timoré des Belges. Ils ne sont que 17% à vouloir que le gouvernement réinvestisse dans le rail, alors qu'on entend presque quotidiennement les usagers râler sur les manquements de l'entreprise ferroviaire.

A l'autre extrémité de l'échelle, la

priorité des priorités devrait être les soins de santé. Ils sont 54 % à le penser, principalement les Flamands: 58 %, contre un peu moins de 50 % des Bruxellois et des Wallons.

Priorité – avec des nuances – à la sécurité

Suivent, sur le podium, la lutte contre la fraude fiscale (45 % des sondés la pointent comme une priorité) et la lutte contre le chômage (43 %).

Notons encore que 38 % des Belges estiment que la police et la sécurité devraient être une priorité du gouverne-

ment en matière d'investissements. En Flandre, ils sont 35 % de cet avis-là, une Région où la population vote davantage à droite, pour des partis qui font de la sécurité une matière essentielle.

Paradoxalement, les chiffres montent respectivement à 44 % des Bruxellois et 42 % des Wallons, alors que ce sont deux Régions où la gauche est globalement dominante, avec des partis qui accordent (un peu) moins d'importance aux matières sécuritaires.

A. C.

Le capital comme la consommation sont moins taxés qu'ailleurs en Europe

■ La Belgique bat des records au niveau des charges sur le travail, mais il y a de la marge au niveau de la consommation et du capital.

Avant de parler du futur "tax shift", voici un état des lieux de la fiscalité en Belgique. Notre pays est-il vraiment trop généreux avec le capital et trop dur avec ses travailleurs ? Réponse avec Maxime Uhoda, assistant-doctorant au Tax Institute de l'Université de Liège.

1. Le travail

Ce n'est une surprise pour personne, le travail est lourdement taxé en Belgique. "Selon les derniers chiffres de la Commission européenne datant de 2012, en % du PIB, la Belgique est le 4^e pays de l'Union européenne au niveau de la taxation du travail", confirme Maxime Uhoda. Ce calcul inclut l'impôt sur les revenus et les cotisations sociales. Il y a donc de la marge pour une baisse des charges sur le travail."

2. Le capital

Du côté de l'opposition, on réclame avec insistance une augmentation de la taxation des revenus du capital. Au sein même de la majorité, le CD&V plaide plus spécifiquement pour une taxation des plus-values boursières. Mais le capital est-il vraiment moins taxé en Belgique qu'à l'étranger ?

La réponse doit être nuancée car cela dépend de ce

que l'on place dans la catégorie taxation du capital. "La Belgique est le quatrième pays de l'Union européenne en ce qui concerne la taxation du capital", détaille Maxime Uhoda. Mais ce classement incorpore les droits d'enregistrement liés à l'achat d'un bien immobilier, le précompte immobilier à charge des propriétaires ainsi que l'impôt des sociétés. Or, les droits d'enregistrement sont très élevés en Belgique, ce qui pousse l'indicateur de fiscalité du capital vers le haut. Et le précompte immobilier ne reflète pas du tout la véritable valeur des biens immobiliers."

Selon Maxime Uhoda, il y a donc bel et bien de la marge pour augmenter les taxes sur les revenus issus du capital. "Quand on regarde la taxation des revenus issus du capital, la Belgique tombe à la 18^e position au niveau européen", explique-t-il. Cette catégorie englobe, les taxes sur les revenus issus des actions, des obligations, des comptes d'épargne... Et faut-il encore rappeler que la Belgique est l'un des rares pays où les plus-values boursières ne sont quasiment pas taxées dans le chef des personnes physiques ?

3. La consommation

Le ministre des Finances, Johan Van Overtveldt (N-VA), a laissé entendre que l'augmentation des taxes sur la consommation était l'une des pistes privilégiées pour financer le glissement fiscal. Certains estiment cependant que cet impôt est injuste car il frappe de la même façon les petits et gros revenus. D'autres estiment que c'est un impôt efficace car il est presque impossible d'y échapper. Mais y a-t-il vraiment de la marge pour une augmentation ?

"La Belgique n'est que le 24^e pays européen au niveau de la taxation de la consommation", répond Maxime Uhoda. Et c'est au niveau de la TVA que la marge pourrait être la plus élevée. "Le taux de 21 % est l'un des plus

élevés d'Europe", explique Maxime Uhoda. Mais la Belgique applique de nombreux taux réduits pour des raisons sociales ou pour soutenir certains secteurs comme la construction ou l'horeca". Résultat : la Belgique est très mal classée au niveau de l'efficacité de la TVA.

Maxime Uhoda estime néanmoins qu'il faut être prudent si on supprime les taux réduits. "Dans l'horeca, la TVA à 12 % sur l'alimentation a été instaurée en contrepartie de concessions du secteur, rappelle-t-il. Si on augmente ce taux, il faut compenser tout de suite avec une baisse des charges sur le travail".

"C'est certainement au niveau de la consommation qu'il y a le plus d'argent à aller chercher", poursuit Maxime Uhoda. Quand vous augmentez la TVA, il y a peu de risques de voir les gens partir. Le capital est beaucoup plus mobile."

4. L'environnement

La taxation des comportements polluants n'est pas une catégorie à part entière. Elle peut recouvrir la TVA sur l'énergie, la vignette autoroutière, la taxation des voitures de société...

"Comme d'autres pays européens, la Belgique pourrait augmenter sa fiscalité environnementale", explique Maxime Uhoda. Notre pays n'occupe que la 23^e position au niveau des taxes environnementales."

L'OCDE a notamment proposé de supprimer le taux de TVA réduit dont bénéficient le charbon et l'électricité. Pour diminuer les émissions de CO₂, l'OCDE a également conseillé au gouvernement fédéral d'arrêter de subventionner le trajet domicile-travail. Que ce soit via l'impôt des personnes physiques ou l'impôt des sociétés. L'institution a également suggéré l'instauration de péages urbains dans les grandes villes.

Laurent Lambrecht

Radiographie de la fiscalité belge

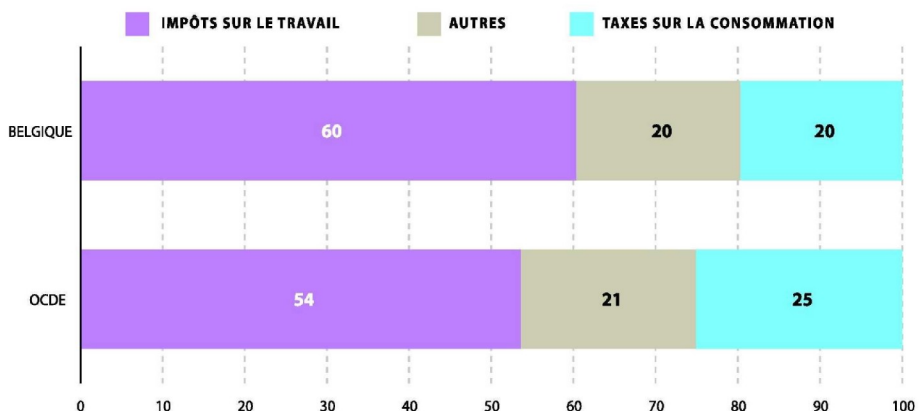
Position de la Belgique par rapport aux pays de l'Union européenne*

Travail	4 ^e place
Consommation	24 ^e place
Capital en général**	4 ^e place
Revenus issus du capital	18 ^e place
Environnement	23 ^e place

* Chiffres 2012 de la Commission européenne.
** Y compris Isoc, droits d'enregistrement, précompte immobilier.

Le poids des différentes taxes en Belgique par rapport aux pays de l'OCDE

(Recettes fiscales, en pourcentage du total des recettes, 2012)



Source : OCDE (2014), « Recettes fiscales », Statistiques fiscales de l'OCDE et « Indicateurs de croissance verte », Statistiques de l'OCDE sur l'environnement (bases de données).

IPM Graphics

La fiscalité belge est le produit d'un empilage de compromis politiques

■ Travail fort taxé, niches fiscales et TVA modérée. Comment en est-on arrivé là ?

Évocation Vincent Rocour

En Belgique, la gauche et la droite s'accordent au moins sur une chose: la taxation sur les revenus du travail est trop élevée. C'est quand ils dépassent ce constat que leurs divergences apparaissent. Pour les uns, la Belgique est "un paradis fiscal" comme l'atteste la présence sur son territoire de contribuables fortunés venus de France ou des Pays-Bas. Pour les autres, le pays est au contraire "un enfer fiscal" qui fait fuir privés et entreprises sous des cieux plus cléments. Une situation qui révèle en fait de grands déséquilibres dans la façon dont les Belges sont taxés.

Choc pétrolier

Mais comment en est-on arrivé là ? Pour comprendre, il faut faire un bon de quarante ans en arrière. La structure de l'imposition en Belgique s'est en effet fortement modifiée dans les années 70 avec la forte inflation qu'a connue l'économie mondiale à la suite du choc pétrolier. Avec cette flambée des prix, les salaires ont fortement augmenté. A l'époque, les barèmes fiscaux n'étaient cependant pas indexés. Conséquence ? Le rendement de l'impôt sur les personnes physiques (IPP) – donc sur les revenus – a fortement augmenté. "En dix ans, le produit de l'IPP a presque doublé", note un expert de l'administration des Finances.

A partir de 1982, le gouvernement instaure l'indexation des barèmes fiscaux (lesquels ont encore été non indexés temporairement en 1993 sous un gouvernement Dehaene pour réduire le déficit public et gagner son ticket d'entrée dans l'union européenne). Mais l'argent qui est entré presque mécaniquement dans les caisses de l'Etat dans les années 70 a été totalement dépensé. Socialistes et sociaux-chrétiens ont affecté ces rentrées financières pour consolider les budgets de la Sécu mis à mal par la crise et l'envolée du chômage. Il devenait dès lors difficile de revenir en

arrière vers une structure de dépenses plus légères – sauf à revenir sur des promesses de campagne et des acquis sociaux.

Taux marginal élevé

Par la suite, il s'est avéré presque impossible de diminuer les taux d'imposition sur les revenus du travail, notamment à cause du déficit public. Les libéraux ont certes obtenu une réforme fiscale dans les années 2000 grâce à l'embellie économique de l'époque. Mais les socialistes avec qui ils étaient associés au pouvoir ont obtenu des avancées sociales.

Voilà qui explique pourquoi les revenus du travail sont fortement taxés en Belgique. Avec cette nuance: ce sont les taux marginaux de taxation qui sont élevés. Mais la taxation n'est pas également répartie. Le travailleur isolé ou le ménage à deux revenus sont effectivement assez lourdement taxés. Les bas revenus, les ménages qui bénéficient du quotient conjugal et les revenus de remplacement le sont proportionnellement moins. Une volonté qui s'explique par le poids des socialistes et des sociaux-chrétiens sur la vie politique.

Taxes indirectes basses

Les autres revenus sont proportionnellement moins taxés. Les études internationales montrent même que la taxation indirecte (TVA et accises) est en dessous de la moyenne européenne. Cela s'explique notamment par la très grande opposition des socialistes. Ces derniers, surtout, la jugent injuste car elle frappe tous les revenus de la même manière. Un argument contestable. "Si le produit de la TVA finance des services publics et des dépenses de sécurité sociale, il aura indirectement aussi un effet redistributif, clame ce spécialiste. La gauche refuse de le voir."

C'est sur le plan envi-

ronnemental que la fiscalité indirecte est la plus faible – la Belgique est avant-dernière dans les classements européens en la matière. Mais c'est un impôt très impopulaire. En témoignent les tergiversations du gouvernement actuel sur la mise en œuvre du cliquet permettant d'augmenter les accises sur les carburants à mesure que les prix pétroliers diminuent.

Niches fiscales

Et les impôts sur les revenus de la propriété ? Il serait faux de dire que le prélèvement moyen est faible. Les droits d'enregistrement sont très élevés. L'impôt des sociétés, le précompte mobilier ne sont pas de faible niveau. "Mais c'est du gruyère, explique l'expert. Il existe une multitude d'exemptions, de niches protégées." Exemple: on ne paye pas de précompte sur les placements en assurance-vie de plus de huit ans, les plus-values financières ne sont pas taxées, pas plus que les loyers.

Déséquilibre

Mais comment expliquer l'existence de ces vaches sacrées ? "C'est le jeu des influences, des lobbyistes auxquels certains hommes politiques prêtent manifestement une oreille attentive, explique un fiscaliste. On touche en fait au poids du secteur financier dans la décision politique en Belgique. Un poids très important."

Sans doute les partis libéraux sont-ils un peu plus sensibles aux revenus du capital que les autres. Mais ils ne sont pas les seuls. Les gouvernements de centre-gauche ont également accordé des niches fiscales. "Les socialistes ont pu accorder certains cadeaux fiscaux pour obtenir des avantages en matière sociale. Il y a un tas de deals qui ont été réalisés comme cela. La fiscalité belge, c'est un empilage de compromis politiques." Notamment des compromis entre la gauche wallonne, défenseur farouche de dépenses sociales et la droite flamande, très attachée à la défense des capitaux.

Un "tax shift", au fond, ce serait une façon de remettre de l'ordre dans le fouillis pour soulager le facteur travail. Mais cela ne passera pas sans renoncements. Ni vision globale.

Jean Hindriks: “Taxer les rentiers”

■ La Belgique est parfois un enfer fiscal mais aussi un paradis fiscal.

Si le niveau global des taxes est très élevé en Belgique, il existe des niches fiscales très avantageuses ou, au contraire, très pénalisantes. Petit tour d'horizon avec Jean Hindriks, directeur du Master en économie de l'UCL et membre de l'institut Itinera, ainsi que Maxime Uhoda, assistant-doctorant au Tax Institute de l'ULG.

“Nous battons des records en ce qui concerne les charges sur le travail, mais aussi la pression fiscale globale, explique Jean Hindriks. Si nous taxions globalement comme la moyenne européenne, chaque ménage gagnerait annuellement 4500 euros”.

Selon Jean Hindriks, le traitement fiscal des rentiers est cependant très avantageux. C'est par ce biais qu'il préconise notamment de financer la baisse des charges sur le travail. Il estime, par exemple, que la fiscalité immobilière pose de nombreux problèmes.

“Aujourd'hui, les propriétaires paient un pré-compte immobilier sur base d'un revenu cadastral 10 à 15 fois moins élevé que la valeur réelle de leur bien, développe Jean Hindriks. Parmi eux, certains louent plusieurs logements dont les loyers ne sont pas taxés. Il faudrait adapter le revenu cadastral ou, au minimum, tenir compte des travaux d'aménagement réalisés. Mais les fonction-

naires chargés de ça sont déjà débordés et le ministère des Finances ne va remplacer qu'un seul fonctionnaire sur cinq”.

Baisser les droits d'enregistrement

En revanche, Jean Hindriks estime que les droits d'enregistrement liés à l'acquisition d'un logement devraient être réduits. *“En Belgique, l'ensemble des frais représentent 15 % de la valeur du bien immobilier, précise-t-il. C'est très pénalisant pour les jeunes qui ne peuvent emprunter plus de 100 % de la valeur du bien. Au Royaume-Uni, l'ensemble des frais ne représentent que 3 ou 4 % de la valeur du bien”.*

Plus largement, Jean Hindriks pointe l'absence d'impôt sur le patrimoine en Belgique. *“L'Etat belge est pauvre mais les Belges sont riches, développe-t-il. Le patrimoine net des Belges dépasse même celui des Suisses. Aux Pays-Bas, il y a un impôt de 3 % sur le patrimoine déterminé de façon forfaitaire. On dit que le capital est mobile mais on pourrait taxer les propriétaires immobiliers. Pour cela, il faudrait un cadastre des patrimoines”.*

Maxime Uhoda estime également que la fiscalité immobilière pourrait être revue. Notamment en ce qui concerne les avantages fiscaux relatifs à l'acquisition d'un logement. *“Le but est de faciliter l'accès à la propriété, explique-t-il. Mais des études montrent que cette mesure n'est plus utile après 10 ou 12 années de remboursement”.*

Jean Hindriks regrette également que la Belgique subsidie l'épargne alors que plus de 250 milliards

d'euros dorment sur des livrets. Il pointe l'exonération du précompte mobilier dont jouissent les comptes d'épargne. Et la déduction fiscale dont bénéficient les plans d'épargne-pension.

“TVA à 6 % sur le saumon”

Au niveau de la consommation, Jean Hindriks regrette aussi quelques anomalies. *“Pourquoi, le saumon, les antiquités ou d'autres produits de luxe bénéficient-ils du taux de TVA réduit de 6 % ? Pourquoi accorder un taux réduit de 6 % pour la rénovation si on n'applique pas une revalorisation automatique du revenu cadastral ?”*

En ce qui concerne les entreprises, Maxime Uhoda rappelle que les intérêts notionnels sont une niche fiscale très utilisée. *“Les multinationales sont mieux armées pour profiter de ce système, explique-t-il. C'est pour cela que le régime a globalement été réduit et accentué pour les PME”.*

Laurent Lambrecht

“Le patrimoine net des Belges dépasse celui des Suisses. Aux Pays-Bas, il y a un impôt de 3 % sur le patrimoine déterminé de façon forfaitaire.”

JEAN HINDRIKS
Directeur du Master en économie de l'UCL.

Recettes de Jamar pour le conclave: lutte contre la fraude fiscale, “taxe Caïman” et fiscalité “verte”

■ L'Etat fédéral doit trouver 1,2 milliard d'euros au minimum: le conclave s'annonce délicat à mener.

Entretien Frédéric Chardon et Vincent Rocour

Hervé Jamar (MR), le ministre du Budget, va avoir du pain sur la planche. Le comité de monitoring a remis son rapport jeudi soir. Il livre le montant qu'il faut trouver pour rester dans la trajectoire budgétaire: ce sera 1,2 milliard au minimum. Le ministre libéral avance déjà quelques pistes: la montée en puissance de la lutte contre la fraude fiscale fait partie de la solution.

Par contre, si les ministres de la “suédoise” veulent de nouvelles politiques et inscrire de nouvelles dépenses au budget 2015, ils devront trouver eux-mêmes les moyens de les financer en économisant dans leurs départements.

Hervé Jamar met aussi en garde contre un mélange des genres qui pourrait aboutir à des dérapages budgétaires: ce conclave n'est pas le bon moment pour goupiller la future réforme fiscale, le futur “tax shift” du gouvernement.

Le rapport du comité de monitoring donne 1,2 milliard à trouver au fédéral. Mais il y a aussi des demandes politiques. Combien faut-il trouver au total?

Il y a d'une part la somme à trouver pour retrouver l'équilibre par rapport au budget initial: 1,2 milliard. C'est un chiffre très interpellant, mais il n'est pas dramatique. Il faudra privilégier des solutions en interne au sein du budget. Par exemple, en augmentant les recettes dans la lutte contre la fraude fiscale: c'est ce qui me déplairait le moins. L'affaire Swissleaks a quand même permis de dégager certaines enveloppes à récupérer. Je trouve aussi qu'on n'en fait pas assez sur la taxation environnementale. La Belgique est dernière ou avant-dernière en Europe.

Ça ne suffira pas...

Il y a aussi la “taxe Caïman” (ou “taxe de transparence”, qui frappera les revenus tirés de constructions juridiques faiblement imposées détenues par des Belges, NdlR). Elle est prévue pour le 1^{er} janvier 2016. Pourquoi faut-il attendre

cette date? Pourquoi ne pas la prévoir au 1^{er} juin ou au 1^{er} juillet 2015? Les textes sont quasiment prêts.

L'effort ne se limitera pas à 1,2 milliard...

On a aussi les demandes nouvelles des départements qui peuvent se justifier plus ou moins.

Surtout en matière de sécurité, de justice et de défense, dit-on.

Oui. Il y a ça prioritairement, effectivement. Mais il y a aussi l'énergie, la politique scientifique... Tout le monde y va et se dit “autant demander”. La somme globale oscille entre 600 et 800 millions de demandes nouvelles. Mais certaines se recourent: entre l'Intérieur et la Défense, par exemple. Tout cela doit faire l'objet d'une analyse fine. Mon rôle est difficile et ingrat: je dois être “monsieur non” et veiller à nouer les deux bouts durant le conclave. Si un ministre veut des politiques nouvelles, la première règle, c'est de regarder d'abord dans son département pour voir si de nouvelles économies sont possibles pour les financer. J'ai cordialement invité mes collègues à trouver eux-mêmes de l'argent. Mais il y a aussi des secteurs comme la sécurité où l'on ne pouvait pas imaginer que de nouvelles demandes légitimes arriveraient, pour faire face à la menace jihadiste, par exemple. Il faudra tenir compte de cette situation spécifique.

Donc, les demandes de nouvelles politiques doivent avoir un impact budgétaire nul dans ce conclave, si on vous suit.

Il faut que l'on garde la trajectoire, oui. C'est la philosophie que je suis obligé de défendre comme ministre du Budget. Le cap de la trajectoire budgétaire et l'équilibre en 2018 doivent être respectés.

Il faut quand même trouver 1,2 milliard au minimum sur l'effort “structurel”, en dehors de toute politique nouvelle. Vous avez évoqué quelques pistes, mais vous allez malgré tout devoir racler les fonds de tiroir...

Il y a des sommes que l'on peut espérer recevoir plus facilement. Les charges d'intérêts sur la dette ont baissé grâce à la chute des taux et les finances publiques bénéficient de la baisse du prix des produits pétroliers, etc. Par ailleurs, nos collaborateurs dans tous les cabinets ministériels analysent les économies possibles dans les grands départements. Nous

aurons le résultat de leur travail pour le conclave. On a découvert des bas de laine dans certains départements. Dans un deuxième temps, s'il y a un trou qui reste, on peut entamer un débat sur d'éventuelles recettes supplémentaires.

Pour le conclave, la N-VA demande de réduire les dépenses dans la sécurité sociale. Elle veut aussi remettre sur la table la limitation dans le temps des allocations de chômage. Vous êtes d'accord ?

Il faut en revenir à l'accord de gouvernement. Et ça vaut pour tout le monde. Est-ce le printemps ? Tout le monde y va de sa petite idée... La sécurité sociale est quelque chose de très important et il y avait déjà eu une réduction importante des dépenses au niveau de la Sécu. Chacun essaie d'apporter sa petite touche au niveau des trois partis flamands de la majorité. La N-VA veut retrouver sa ligne politique, idem pour le CD&V. L'Open VLD reste au balcon et il n'a pas tort. Mais on trouvera le dénominateur commun.

Le Premier ministre avait dit que, durant le conclave de mars, on mettrait sur la table naturellement quelques pistes pour le futur "tax shift". Où en est-on ?

Moi je veux bien travailler toutes les vacances de Pâques, mais ce n'est pas mon souhait premier de mélanger conclave et réforme fiscale. La tentation serait trop forte de s'écarter des orientations du gouvernement, qui prévoient que l'effort budgétaire se répartisse entre 70% sur les dépenses et 30% sur les recettes. Dès lors que l'on aurait ainsi retrouvé de nouvelles recettes grâce au "tax shift", on trouverait de bonnes raisons de dépenser plus... On serait alors reparti dans une spirale qui ne serait pas facilement avalisée par les autorités européennes auxquelles on doit remettre un plan pour le 30 avril au plus tard. On ne fera pas l'économie intellectuelle et politique d'aborder la question du "tax shift". Mais attention. Nous sommes à un ajustement, pas à une confection de budget. Ce qui ne veut pas dire qu'on ne doive pas avoir le débat sur le "tax shift" très rapidement même si, a priori, ce n'est pas lié au conclave.

"Moi je veux bien travailler toutes les vacances de Pâques, mais ce n'est pas mon souhait premier de mélanger conclave et réforme fiscale."

HERVE JAMAR
Ministre fédéral du Budget
(MR).

Repères

Pow-wow dans les finances publiques

Conclave jusque Pâques. Le ministre du Budget va pouvoir lancer les opérations du contrôle budgétaire. Le Comité de monitoring vient de livrer le montant que le gouvernement devra dénicher pour tenir son engagement à l'égard de l'Union européenne (améliorer le déficit de 0,725 % du PIB cette année). L'agenda en vue pour cet ajustement budgétaire est le suivant : un groupe de travail composé d'experts des différents cabinets se réunira pour une analyse technique du rapport du Comité de Monitoring. Ils feront

ensuite part de leurs remarques et observations aux membres du comité restreint (Premier ministre et vice-Premiers) en présence du ministre du Budget. Le comité restreint évaluera sur cette base la nécessité de rassembler des groupes de travail techniques pour affiner l'analyse. Cette étape amorcera véritablement le contrôle budgétaire qui devrait se conclure d'ici Pâques. Les arbitrages seront forcément douloureux puisque certains ministres devront revoir à la baisse leurs prétentions. Pour arrondir les angles, le Premier ministre Charles Michel utilisera notamment la technique des réunions bilatérales : elles permettent de rapprocher des points de vue en évitant la confrontation directe entre partis.

De 600 à 800

MILLIONS D'EUROS

C'est la somme totale des demandes de dépenses supplémentaires adressées à Hervé Jamar par ses collègues du gouvernement fédéral. Mais ils devront d'abord trouver les sous eux-mêmes grâce à des économies.

Édito

Légitimer et alléger l'impôt

Par Francis Van de Woestyne

L'impôt est nécessaire. Il sert à financer les services publics et permet une certaine redistribution des richesses.

Mais il y a deux problèmes qui engendrent des inégalités flagrantes et conduisent à alourdir la charge fiscale sur les revenus identifiables, ceux du travail.

Le premier: la fraude fiscale. Il faut la traquer et condamner ceux qui la pratiquent. La même sévérité doit toucher les systèmes opaques qui permettent à des sociétés, aidées par des armadas de fiscalistes de haut vol, de réduire à néant, ou presque, l'impôt dû. Les récentes révélations (Luxleaks, Swissleaks) ont pointé du doigt des sociétés, des fortunes belges qui, grâce à des sociétés

situées dans des paradis fiscaux, échappent à tout impôt. Ce n'est pas acceptable.

Le deuxième problème: l'inégalité fiscale. En effet, les revenus des salariés sont beaucoup trop lourdement taxés alors que d'autres types de revenus en sont relativement exonérés. Exemple: la spéculation compulsive est pratiquement épargnée. Par ailleurs, la fiscalité est peu utilisée pour favoriser des comportements non polluants.

Il faut donc changer la fiscalité. Prudemment. Car des modifications brutales peuvent provoquer des évasions de capitaux qui appauvriraient l'assiette fiscale. Voyez la France. Mais, dans les arbitrages qui s'annoncent, le gouvernement ne pourra ignorer l'exaspération fiscale qui grandit parmi les citoyens ni, surtout, oublier les promesses que certains partis – aujourd'hui au pouvoir – avaient faites. Un vrai "shift" fiscal est indispensable. Pour financer l'allègement de la fiscalité sur le travail et réduire les cotisations sociales, le gouvernement devrait aussi réaliser ce que les économies voisines performantes (l'Allemagne, l'Angleterre, la Suisse) ont osé: une vraie réduction des dépenses publiques.